

Préfecture du Nord
Monsieur le Préfet du NORD
Bureau des Installations Classées Pour
l'Environnement
12 Rue Jean Sans Peur
Lille

Objet : demande de dérogation pour commencement de travaux de construction

Monsieur le Préfet,

Notre société sollicite, par le présent courrier, l'application de la dérogation prévue à l'alinéa 3 de l'article L 181-30 du code de l'environnement.

En effet, depuis la loi du 7 décembre 2020, un pétitionnaire d'une demande de permis de construire et sujet à une demande d'autorisation d'exploiter un établissement ICPE peut demander une dérogation dans les conditions édictées à l'article susmentionné du code de l'environnement, à ses frais et risques de commencer l'exécution des travaux dans l'attente de la décision de l'autorité compétente en matière de délivrance d'autorisation d'exploiter un établissement ICPE.

Notre demande de dérogation se justifie par le fait que notre projet industriel de développement de notre activité et vecteur de la création de 150 postes et emplois en CDI dans le Denaisis soit défini selon un calendrier strict et subordonné à deux facteurs : la saisonnalité de notre métier et les contraintes logistiques extrêmement fortes que nous devons gérer.

1) La saisonnalité

Nos produits textiles sont fabriqués et distribués à travers le monde entier durant une période très courte allant principalement de janvier à juin et jusqu'à un facteur de saisonnalité de 3 pour notre gamme principale, les tissus pour la protection solaire.

Ces textiles serviront à la fabrication de produits finis (tous types de stores, pergolas, parasols, etc) par nos clients en vue de faire face aux demandes des clients finaux et des consommateurs pour la période estivale.

Il est d'usage que nous arrêtons notre production industrielle sur notre site principal de Wasquehal durant le mois d'août car les demandes sont moindres, et nous pouvons considérer que les projets des clients finaux se réduisent sensiblement jusqu'à la saison prochaine sauf quelques exceptions.

Le rétro planning de notre projet de construction prend donc en compte tous ces facteurs avec un objectif clair : Avoir une usine et notre futur entrepôt mondial opérationnels à la date de septembre 2022. Tout retard important

10, RUE DES CHATEAUX, B.P. 109,
Z.I LA PILATERIE
59443 WASQUEHAL CEDEX
FRANCE

Tél. : 33 (0)3 20 45 59 59
Fax : 33 (0)3 20 45 58 25
E-mail : contact@dickson-constant.com
www.dickson.fr

 **GLEN RAVEN**
A Glen Raven Company

DICKSON CONSTANT SAS au capital de 12 640 000 € - RCS 381 347 970 Lille Métropole

viendrait perturber grandement ce projet et aura des incidences financières qui impacteraient nos prévisions sur les 2 années à venir en termes de croissance et de création d'emplois.

2) Concernant les contraintes logistiques

Une partie de notre stock est à ce jour externalisée dans une cellule appartenant aux Ports de Lille. Or, notre bail arrive à son terme le 1er avril 2022. Nous sommes déjà en négociation avec le Port de Lille pour une éventuelle prolongation de quelques mois ou un transfert de nos marchandises auprès d'un prestataire logistique pour 6 mois, permettant au Port de Lille de louer plus rapidement la cellule en raison de la forte demande actuelle. En terme économique, la poursuite de ces locations entraîne pour l'entreprise des frais supplémentaires et des contraintes logistiques importantes.

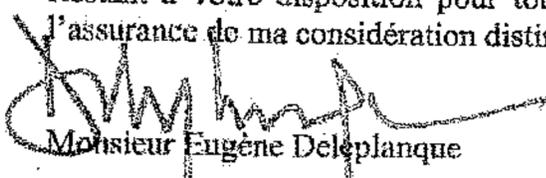
Un autre problème majeur auquel on devrait faire face est le fait que nous ayons déjà acté un compromis de vente de notre site logistique actuel basé au CRT de Lesquin (Terrain de 4 Ha avec 12 500 M2 construits). Nous avons l'obligation dans le cadre de ce compromis de quitter les lieux au plus tard le 31 décembre 2022 et cette période entre maintenant et notre départ effectif sera mis à profit par le futur propriétaire pour planifier les travaux d'aménagement qu'il souhaite faire.

Nous souhaitons donc profiter de la période la plus calme en termes d'activité (Août) et de notre niveau de stock le plus faible de l'année (Août) pour réaliser les transferts de nos stocks. Nous avons déjà obtenu une validation de la faisabilité technique dans les délais souhaités (livraison « brut » du bâtiment pour fin juin 2022) par notre contractant sélectionné (Société Rabot Dutilleul) sous réserve de pouvoir démarrer le plus rapidement possible la construction. Tout retard dans ce projet ambitieux générera des frais complémentaires et réduira notre capacité à répondre aux demandes fortes exprimées par nos clients actuellement.

Notre demande concerne donc la réalisation des premiers travaux nécessaires à la construction de notre futur entrepôt logistique (Réalisation des fondations, installation des poteaux de structure, construction des murs intérieurs et pose des bardages extérieurs, préparation sol en vue du coulage de la dalle).

Pour les raisons susmentionnées, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir, en application de l'article L 181 30 du code de l'environnement, donner votre accord pour le commencement des travaux de construction de cet entrepôt dans l'attente de la décision définitive à intervenir et liée à l'autorisation d'exploiter un établissement ICPE.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.


Monsieur Eugène Deléplanque

Représentant le Président, Dickson SAS

DICKSON CONSTANT
S.A.S au capital de 12 640 000 €
Z.I. la Pilaterie-10, rue des Châteaux-BP 109
59443 WASQUEHAL Cedex
Tél. : 03 20 45 59 59
381 347 970 RCS Lille Métropole

NB : Copie mail fait auprès de la DREAL Valenciennes – Mme Liberkowski + Copie Papier auprès de Mr Le Préfet – Bureau ICPE.

10, RUE DES CHATEAUX, B.P. 109,
Z.I. LA PILATERIE
59443 WASQUEHAL CEDEX
FRANCE

Tél. : 33 (0)3 20 45 59 59
Fax : 33 (0)3 20 45 58 25
E-mail : contact@dickson-constant.com
www.dickson.fr

 GLEN RAVEN

A Glen Raven Company

DICKSON CONSTANT SAS au capital de 12 640 000 € - RCS 381 347 970 Lille Métropole

Visa du CE
le 07/12/2021

Ann. 12-1



Jean BERNARD

Marchés publics de travaux

COMMUNE DE MONTAY
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme Acheteur : Commune de MONTAY - 1 Rue de la Mairie - 59360 MONTAY
Tél : 03.27.84.01.14 - : mairie.montay@orange.fr
Nature du marché : Type de marché de travaux : exécution
Classification C.P.V. : Objets principaux : 45233142-6 / Travaux de réparation de routes, 45233161-5 / Travaux de construction de chemins piétonniers, 45233292-2 / Installation de dispositifs de sécurité.
Description du marché : SECURISATION DU CARREFOUR DES RD 882 & 958, DES ENTREES DU VILLAGE SUR LA RD 952, DE LA TRAVERSEE PIETONNE SUR LA RD 955 & LA SORTIE DES ECOLES SUR LA COMMUNE DE MONTAY.
Durée du marché ou délai d'exécution : 90 jours calendaires
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 1er Trimestre 2022
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de Consultation et de leur pondération.
Type de procédure : Procédure Adaptée, conformément aux articles R 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique
Date limite de réception des offres : Lundi 10 Janvier 2022 à 12h00
Conditions pour obtenir les documents : Le dossier est téléchargeable gratuitement sur le site <https://marchespublics596280.fr>
Date d'envoi de l'avis à la publication : Mercredi 1er Décembre 2021

AVIS RECTIFICATIF DE MARCHES PUBLICS

sia habitat
SIA HABITAT
Mme DEBRABANDERE - Directrice Générale
87 Avenue des Potiers - CS800649 - 59606 DOUAI
mél : correspondre@sias-habitat.com
web : <http://www.sia-habitat.com/>
Référence : 2821188
Objet : MARCHÉ DE TRAVAUX BÂTIMENT ET VRD EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES RUE PIERRE CURIE A BEAURAING
Remise des offres :
au lieu de : 03/12/21 à 12h00 au plus tard.
lire : 08/12/21 à 12h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info>
Date d'envoi de l'avis : le 01/12/2021

COMMUNE DE CUNJCY
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE EN VUE DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CUNJCY

Le public est informé du dépôt en Mairie de CUNJCY du dossier d'enquête publique préalable à la modification du Plan Local d'Urbanisme.
Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Cunjcy, pendant 22 jours consécutifs du 2 décembre au 23 décembre 2021 inclus et consultables du lundi au samedi, aux heures d'ouverture de la mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et éventuellement y consigner ses observations.
Monsieur Jean AURAN, retraité de l'armée de terre est désigné en tant que commissaire enquêteur, il tiendra des permanences en mairie de Cunjcy aux dates suivantes :
- Jeudi 2 décembre de 9 heures 30 à 17 heures
- Mercredi 15 décembre de 9 heures à 12 heures
- Jeudi 23 décembre de 18 heures 30 à 17 heures
Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par la Poste à la Mairie de Cunjcy ou par mail à : administration@ville-cunjcy.fr, de manière à ce qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Flandre Opale Habitat
Groupe ActionLogement

AVIS DE CONSULTATION

Maître d'ouvrage : FLANDRE OPALE HABITAT, 51 rue Poincaré, 6P 5273, 59379 DUNKERQUE CEDEX 1
PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure Adaptée (Article L. 2123-1 de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 Novembre 2018) avec faculté d'engager des négociations avec les candidats.
OBJET : HP 1465/1489/1499/1022 - NEUFCHATEL - MISSION DE MOE - REHABILITATION ENERGETIQUE DE 26 LOGEMENTS
Dossier de consultation : Le dossier est téléchargeable gratuitement sur la plateforme <http://flandreopalehabitat.e-marchespublics.com/> à compter du 30/11/2021 sur la procédure n° 827870
Liste des pièces à fournir : La liste des documents à joindre à votre proposition de prix est précisée dans le Règlement de Consultation
Date de réception des offres : 07 Janvier 2022 à 12 Heures
Date d'envoi à la publication : 30/11/2021

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.
Prix Unitaire lit à la ligne par colonne : Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

Arrêté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.
Prix Unitaire lit à la ligne par colonne : Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

PRÉFET DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité
Préfecture du Nord

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Communes d'HORDAIN ET LIEU-SAINT-AMAND

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

POUR VOUS SERVIR

Par acte sous seing privé en date du 20 novembre 2021 à ESCOBECQUES (59320), il a été constitué pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de LILLE METROPOLE une société à responsabilité limitée dénommée PHARMA VOUS SERVIR, au capital de 1 000,00 euros composée d'apports en numéraire. Le siège social est situé à ESCOBECQUES (59320), 51 Rue des cats, ayant pour objet : Prestations de services à la personne, Madame PERCHE Justine demeurant à ESCOBECQUES (59320), 51 rue des cats et Monsieur MOUCHON Jérôme, demeurant à ESCOBECQUES (59320), 51 rue des cats ont été nommés gérants pour une durée indéterminée. Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. Pour avis, La Gérance.

Marchés publics de fournitures de service

Procédures adaptées de 99 000 euros

COMMUNE D'AUBENCHEUL-AU-BAC
Avis d'appel à concurrence

Acheteur maître d'ouvrage
Commune d'Aubencheul Au Bac
Rue Nationale - 59265 AUBENCHEUL AU BAC
Représentée par Monsieur Michel PRETTE, Maire
Lien consultable sur le site de la Voix du Nord
Adresse internet du profil acheteur : <https://www.proxilegales.fr>

Objet du marché public
MARCHÉ PUBLIC D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMOI) RELATIVE A L'ETUDE D'OPPORTUNITÉ, DE FAISABILITÉ AINSI QU'UN CHIFFRAGE EN VUE DE LA REHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL EN SALLE POLYVALENTE : ATELIER MUNICIPAL, ASSOCIATIONS, SALLE SCOLAIRE, ...
Les besoins répertoriés en vue de la réhabilitation du bâtiment sont les suivants :
Stockage matériel communal, mini atelier (tondeuse, établi, outillage).
Salle polyvalente équipée avec une capacité d'accueil de 280 personnes.
Création de deux salles de classe, d'une salle de garderie, d'une cantine équipée d'une cuisine
- Médiathèque
- Coin aménagé pour les aînés de la commune.
Idée complémentaire : installation d'une crèche.
Date prévisionnelle de démarrage des prestations 02 Mars 2022.
Marché à tranches optionnelles :
Tranche ferme - Etude pré-opérationnelle - Opportunité et faisabilité
Tranche optionnelle n°1 : Enveloppe financière
Tranche optionnelle n°2 : Suivi des études de conception et suivi des travaux
Procédure de passation
Procédure adaptée (art R.2123-1 csp) sans remise de prestations.
Visite facultative -
Pour prise de rendez-vous contacter la Mairie au 03 27 94 59 10 / mairie-aubencheul@orange.fr
Recours à la négociation
Variantes admises. Les candidats peuvent présenter une solution variante. En cas de présentation d'une offre de base et d'une variante, le candidat présentera des sous-dossiers distincts (un dossier pour l'offre de base et un dossier pour la variante).
Attribution du marché public
Phase de candidature - Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités techniques et professionnelles, capacités économiques et financières.
Phase d'offre - Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de critères de jugements objectifs, non discriminatoires et liés à l'objet du marché.
Critère 1 : Le prix
Critère 2 : La valeur Technique
Critère 3 : Délais d'exécution
Tous les détails sont fixés dans le règlement de la consultation (RC) à télécharger sur le profil acheteur.
Transmission des candidatures et des offres
Date et heure limite de dépôt : Lundi 17 janvier 2022 à 17h00.
Profil acheteur : Site internet la voix du Nord
Adresse internet du profil acheteur : <https://www.proxilegales.fr>
Date d'envoi d'avis d'appel à la concurrence : lundi 29/11/2021

La société DICKSON CONSTANT, dont le siège social est situé 10 rue du Château - ZI de la Piaterie - 59290 WASQUEHAL, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une usine de tissage et le permis de construire un entrepôt de stockage situés sur les communes d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND :

A - au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, des activités principales soumises à autorisation ainsi que des activités soumises à enregistrement et à déclaration,
B - au titre du permis de construire
La demande de permis de construire n° PC 05931321C0005 a été déposée en mairie d'HORDAIN le 29 avril 2021.
La demande de permis de construire n° PC 05934821C0003 a été déposée en mairie de LIEU-SAINT-AMAND le 29 avril 2021.
Ces demandes seront soumises à l'enquête publique unique en mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND pendant trente-six jours consécutifs, soit du lundi 20 décembre 2021 au lundi 24 janvier 2022, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).
Celles-ci pourront également être transmises :
- par voie électronique en les consultant sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://participation.proxitemoires.fr/dickson-constant-hordain>
- par voie postale en mairie d'HORDAIN (59111), 11 Grand Place ou LIEU-SAINT-AMAND (59111), Avenue de la République à l'attention de Monsieur Jean BERNARD, commissaire-enquêteur.
En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : dickson-constant-hordain@mail.proxitemoires.fr (préciser en objet : dossier DICKSON CONSTANT).
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences, - par voie postale en mairie d'HORDAIN (59111), 11 Grand Place ou LIEU-SAINT-AMAND (59111), Avenue de la République à l'attention de Monsieur Jean BERNARD, commissaire-enquêteur.
Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.
Monsieur Jean BERNARD, conservateur des hypothèques, retraité, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :
HORDAIN siège de l'enquête, 11 Grand Place :
- le lundi 20 décembre 2021 de 8h30 à 12h00
- le samedi 8 janvier 2022 de 8h30 à 12h00
- le mardi 18 janvier 2022 de 14h00 à 17h30
- le lundi 24 janvier 2022 de 14h00 à 17h30
LIEU-SAINT-AMAND, Avenue de la République :
- le mercredi 29 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 14 janvier 2022 de 8h30 à 12h00
Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/pepe-industries-autorisations-2021> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxitemoires.fr/dickson-constant-hordain>
Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.
Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Eric STEVENS, responsable HSE - Tél. : 06.19.57.01.45 - Courriel : estevens@dickson-constant.com
La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 24 janvier 2022 à 17h30 (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/pepe-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi que dans les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, lieux de l'enquête publique unique, pendant une durée d'un an.
A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND rendront leur décision d'accord ou de refus de permis de construire qui pourront, par dérogation, recevoir exécution avant la délivrance de l'autorisation environnementale.

SARL JP LEGRAND
redénommée **SELARL PHARMACIE LEGRAND**
Société de pharmaciens d'officine au capital de 1 000 € porté à 1 787 640 €
Siège social 2 rue de Provence 59760 Grande-Synthe
RCS Dunkerque n° 902 331 534
Société inscrite au Tableau de la section A de l'Ordre des Pharmaciens sous le n°14808

DIVERSES MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant convention du 20 octobre 2021, l'associé unique de la SARL JP LEGRAND a approuvé et décidé le même jour l'apport en sa faveur de l'entreprise individuelle, exploitant l'officine de pharmacie sis 2 rue de Provence 59760 Grande-Synthe, par Monsieur Jean-Philippe LEGRAND et elle a corrélativement augmenté son capital social de 1 786 640 €, au moyen de la création de 178 664 parts sociales nouvelles, de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 101 à 178 664, attribuées en totalité à Monsieur Jean-Philippe LEGRAND.
L'associé unique de la SARL JP LEGRAND a également décidé ce même jour, de modifier l'objet social de la Société en adoptant celui d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de pharmaciens d'officine, d'adapter comme nouvelle dénomination sociale " SELARL PHARMACIE LEGRAND ", de transférer son siège social au 2 rue de Provence 59 760 Grande-Synthe et de procéder corrélativement à une refonte de ses statuts, conformes à ceux d'une SELARL de pharmaciens d'officine.
Les dernières conditions suspensives prévues pour la réalisation effective de cet apport et ces modifications statutaires ont toutes été remplies le 23 novembre 2021 ainsi qu'il résulte d'un acte du 26 novembre 2021 établi par Monsieur Jean-Philippe LEGRAND et la SARL JP LEGRAND, redénommée SELARL PHARMACIE LEGRAND. Les dispositions de l'article L. 141-21, al. 1 du Code de commerce étant applicables, l'ensemble de ces décisions entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme sociale Ancienne mention : " Société à responsabilité limitée " Nouvelle mention : " Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine "
Objet Ancienne mention : " La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : - la souscription, l'acquisition, la gestion la vente et la détention de tous titres et droits mobiliers, la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, la participation à la constitution, à l'administration et au contrôle de toutes sociétés, au moyen de toutes opérations, - la prestation de services en tous genres, en ce compris, administratifs, comptables, financières, de gestion à ses filiales " Nouvelle mention : " La Société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux (Article R5125-14 du Code de la santé publique - CSP). La Société a également pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentée au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées. "
Dénomination Ancienne mention : " SARL JP LEGRAND " Nouvelle mention : " SELARL PHARMACIE LEGRAND "
Siège social Ancienne mention : 6 rue de Cassel 59 122 Hondschoote Nouvelle mention : 2 rue de Provence 59 760 Grande-Synthe.
Apports Ancienne mention : " Le souscripteur apporte à la Société la somme de 1 000 €, ci mille euros. Ledit apport correspond à 100 (cent) parts sociales de 10 euros chacune, souscrites en totalité et entièrement libérées. La somme de 1 000 euros a été déposée, dès avant ce jour, au crédit d'un compte ouvert au nom de la Société en formation ainsi qu'atteste le Certificat du dépositaire établi, en date du 14 août 2021, par la Société Générale, en l'agence située 11 Rue de la Paix, 59 760 Grande-Synthe. Récapitulatif des apports - Apport en numéraire : Mille euros, ci 1 000 euros Total des apports formant le capital social : mille euros, ci 1 000 euros "
Nouvelle mention : " - Lors de sa constitution, il a été fait un apport en numéraire par Monsieur Jean-Philippe Legrand de 1 000 euros rémunéré par 100 parts sociales de 10 euros. - Par contrat du 20 octobre 2021, approuvé le 20 octobre 2021 par l'associé unique de la Société, il a été fait des apports en nature par Monsieur Jean-Philippe Legrand représentatifs de différents éléments de son entreprise individuelle qui exploitait le fonds de commerce de pharmacie, sis 2 rue de Provence 59760 Grande-Synthe, pour une valeur nette de 1 786 640 euros, décomposée ci-après, lequel a été rémunéré par la création de 178 664 parts sociales de 10 euros, à titre d'augmentation de capital de 1 786 640 euros. Montant total des apports 1 787 640 euros. Fonds de commerce de pharmacie 1 850 000,00 euros. Agencements et matériels divers 120 562,00 euros. Stocks de marchandises 266 354,43 euros. Emprunts bancaires 136 158,43 euros. Dettes fournisseurs - 120 678,00 euros. Actif net apporté 1 795 640,00 euros "
Capital Ancienne mention : 1 000 euros Nouvelle mention : 1 787 640 euros

Pour avis,
Le gérant de la SELARL PHARMACIE LEGRAND

Visa du CE
le 07/12/2021

Ann. 12-2

28 NÉCROLOGIES & ANNONCES

ND
Jean BERNARD

NORD ÉCLAIR
MÉDI 4 DÉCEMBRE 2021

LE CARNET

AVIS DE DÉCÈS

LYS-LEZ-LANNOY

Raymond GOSSART,
Andrée GOSSART,
Bertrand GOSSART,
Isabelle GOSSART,
ses enfants, et leur conjoint(e)
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Evelyne CAILLEAU-VOLSCHTET, sa belle-sœur
Ses frères (†),
Ses beaux-frères (†) et belles-sœurs (†),
Ses neveux et nièces,
Ses filleuls,
Ses cousins et cousines,
Toute la famille,
Le docteur VOGEL, son médecin traitant
Ses infirmières,
Ses amis et voisins dévoués,
Tous ceux qui l'ont connue et estimée,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Andrée GOSSART
née CAILLEAU
Epouse de René GOSSART (†)

survenu le 30 novembre 2021.

La célébration de ses funérailles aura lieu le mardi 7 décembre 2021 à 11 heures en l'église Saint Luc à Lys-lez-Lannoy, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu. L'offrande en fin de cérémonie tiendra lieu de condoléances.

59390 Lys-lez-Lannoy - 43 bis, rue de Toufflers

1523210200



ROUBAIX - LEERS

Patrick et Maryse POULAIN-DERUYTÈRE et leur famille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Jackie VANDEVOORDE et sa famille, son neveu

Toute la famille et ses nombreux amis,

Le syndicat des retraités de Transpole,
Le club des retraités des Lions de Belfort à Roubaix,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve Raymond VANDEVOORDE
née Raymonde DEQUIREZ

survenu à Villeneuve d'Ascq le 2 décembre 2021 à l'âge de 96 ans.

La célébration des funérailles aura lieu le mercredi 8 décembre 2021 à 9 h 30 en l'église Saint-Vaast à Leers, suivie de la crémation à Wattrelos.

Dans l'attente de ses funérailles, Raymonde repose en cercueil fermé aux salons funéraires Christian Magré, 1, rue Roger Salengro à Leers. Ouverts de 9 heures à 19 heures.

Pompes Funèbres Christian MAGRÉ
Leers - Lys-Lez-Lannoy © 03.20.83.64.64

1523229900



ROUBAIX

Brigitte VUILLEMIN-PIESSET, son épouse

Anne-Sophie VUILLEMIN et sa famille,
Nicolas et Sabrina VUILLEMIN-BACH et leur fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Et toute la famille, ses voisins et amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Claude VUILLEMIN

survenu à Roubaix le 3 décembre 2021, à l'aube de ses 73 ans.

Ses funérailles auront lieu le samedi 11 décembre 2021 à 11 heures en l'église Saint-Jean-Baptiste à Roubaix, suivies de l'incinération au crématorium de Wattrelos.

Pompes Funèbres Christian MAGRÉ
Leers - Lys-Lez-Lannoy © 03.20.83.64.64

1523270900



LEERS-NORD

Achille VANTIEGHEM (†), son époux

Flore (†) et Servais (†) RENARD-MOREELS,
Gisèle et André (†) HUBRECHT-MOREELS,
ses sœurs et beaux-frères

Rose-May et Philippe WARET-RENARD,
Axelle et sa famille,
Marc et Nathalie HUBRECHT-REMY,
Amélie, Camille, Didier et leurs familles,
ses nièces et neveux

Jean-Marie VANTIEGHEM et sa famille,
Jean-Claude et Pascale CHATORIER et leur famille,
ses cousins

Madeleine et Jean-Pierre RAUYER-MEURDRA et leur famille,
sa filleule

Gérard et Evelyne MEURDRA et leur famille,
Gaby DERONNE-VANNES,
La famille VANHOUTTE,
Joséphine,

Les familles ROUSSIAUX, VANTIEGHEM, ROOBROEK,

Ses nombreux amis,
Tous ceux qui l'ont connue et estimée,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Marcelle MOREELS
épouse VANTIEGHEM

Fleuriste et gérante des Ets Vantiegheem

survenu à Leers-Nord, le 2 décembre 2021, à l'âge de 98 ans.

Ses funérailles religieuses seront célébrées, en l'église Saint-Vaast de Leers (France), le jeudi 9 décembre 2021, à 9 h 30. Assemblée à 9 h 15.

L'offrande tiendra lieu de condoléances. Elle sera ensuite inhumée dans le caveau de famille, au cimetière de Leers Village.

Dans l'attente de ses funérailles, elle repose au funérarium Fouquet, situé, 114, rue du Quevaucamps à Dottignies. Visites de 9 heures à 18 heures.

Vous pouvez présenter vos condoléances à la famille sur le site fouquet-marbrerie-wattrelos.fr

Espace Funéraire FOUQUET
rue du Quevaucamps, 114 - 7711 DOTTIGNIES
© 056 589 772

1523268000

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté modifié du décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020. Prix Unitaire lit à la ligne par colonne: Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

Arrêtés municipaux et communaux



**PRÉFET
DU NORD**

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Communes d'HORDAIN ET LIEU-SAINT-AMAND

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société DICKSON CONSTANT, dont le siège social est situé 10 rue du Château - ZI de la Plateforme - 59280 WASQUEHAL a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une usine de tissage et le permis de construire un entrepôt de stockage situés sur les communes d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND :

A - au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, des activités principales soumises à autorisation ainsi que des activités soumises à enregistrement et à déclaration.

B - au titre du permis de construire

La demande de permis de construire n° PC 05834821C0005 a été déposée en mairie d'HORDAIN le 29 avril 2021.

La demande de permis de construire n° PC 05834821C0003 a été déposée en mairie de LIEU-SAINT-AMAND le 29 avril 2021.

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique unique en mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND pendant trente-six jours consécutifs, soit du lundi 20 décembre 2021 au lundi 24 janvier 2022, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en les consignants sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://participation.proxiterritoires.fr/dickson-constant-hordain>.

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : dickson-constant-hordain@mail.proxiterritoires.fr (préciser en objet: dossier DICKSON CONSTANT).

- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences, - par voie postale en mairie d'HORDAIN (59111), 11 Grand Place ou LIEU-SAINT-AMAND (59111), Avenue de la République - à l'attention de Monsieur Jean BERNARD, commissaire-enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Monsieur Jean BERNARD, conservateur des hypothèques, retraité, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

HORDAIN siège de l'enquête, 11 Grand Place :

- le lundi 20 décembre 2021 de 8h30 à 12h00

- le samedi 8 janvier 2022 de 8h30 à 12h00

- le mardi 18 janvier 2022 de 14h00 à 17h30

- le lundi 24 janvier 2022 de 14h00 à 17h30

LIEU-SAINT-AMAND, Avenue de la République :

- le mercredi 29 décembre 2021 de 14h00 à 17h00

- le vendredi 14 janvier 2022 de 8h30 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :

<http://nord.gouv.fr/epc-industries-autorisations-2021> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/dickson-constant-hordain>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Eric STEVENS, responsable HSE - Tél. : 06.19.67.01.45 -

Courriel : estevens@dickson-constant.com

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 24 janvier 2022 à 17h30 (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/epc-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi que dans les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, lieux de l'enquête publique unique, pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND rendront leur décision d'accord ou de refus de permis de construire qui pourront, par dérogation, recevoir exécution avant la délivrance de l'autorisation environnementale.

1523192300

COMMUNE DE QUINCY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE EN VUE DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE QUINCY

Le public est informé du dépôt en Mairie de QUINCY du dossier d'enquête publique préalable à la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Quincy, pendant 22 jours consécutifs du 2 décembre au 23 décembre 2021 inclus et consultables du lundi au samedi, aux heures d'ouverture de la mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et éventuellement y consigner ses observations.

Monsieur Jean AURAN, retraité de l'armée de terre est désigné en tant que commissaire enquêteur, il tiendra des permanences en mairie de Quincy aux dates suivantes :

- Jeudi 2 décembre de 13 heures 30 à 17 heures

- Mercredi 15 décembre de 9 heures à 12 heures

- Jeudi 23 décembre de 13 heures 30 à 17 heures

Les observations formulées par écrit peuvent être adressées par la Poste à la Mairie de Quincy ou par mail à : administration@ville-quincy.fr, de manière à ce qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

1523235700

MEMORIA

Retrouvez
l'ensemble de nos avis de décès
sur notre site libramemoria.com

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020. Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES



PRÉFET DU NORD

Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

(En application de l'article R121-19 du code de l'environnement issu du décret n°2017-626 du 25 avril 2017 et de la décision n°2021/151/RN 2/2 de la Commission nationale du débat public)

Projet de mise à 2 x 2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe

Objet et organisation de la concertation préalable
Le projet de mise à 2x2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe a pour objectifs d'améliorer les conditions de déplacement sur l'axe et de détourner le trafic des centres-bourgs, tout en intégrant les enjeux environnementaux de la conception du projet.
C'est dans ce cadre et conformément à l'article L121-8-1 du code de l'environnement que dans sa décision du 2 juin 2021 la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), saisie par le Ministère des transports, a décidé de l'organisation d'une concertation préalable.
Celle-ci est organisée par la DREAL Hauts-de-France conformément aux articles L121-16 et L121-16-1 du code de l'environnement et sous le contrôle de deux garants Monsieur Régis GUYOT et de Monsieur Jean-Raymond WATTIEZ, désignés par la CNDP.
Durée de la concertation préalable : du 10 janvier au 25 mars 2022 inclus.
Modalités de la concertation préalable
Pour l'information du public :
- un affichage réglementaire dans toutes les communes du périmètre susceptible d'être impacté ;
- les communes de la commune de Cour de Vésennes, de la Thiérache du Centre, du Pays de la Serre et de la communauté d'agglomération du Pays de Laon,
- des panneaux d'information sur la RN2 de Etroingt à Laon,
- Un dossier sur le projet, ses enjeux, son contexte, le rôle et les objectifs du maître d'ouvrage disponible sur le site internet du projet et en consultation dans chaque mairie,
- Un document de synthèse, une enveloppe T et un questionnaire diffusés dans chaque foyer du périmètre de la concertation, et également disponible dans les lieux d'expositions / réunions et dans le véhicule RN2
- un site facebook pour relayer l'information concernant la concertation
- le site internet https://www.rn2.fr avec possibilité de rédaction d'observations en ligne,
- un véhicule RN2 sillonne le périmètre du projet pour diffuser l'information et permettra au public d'insérer ses observations par écrit dans un registre dédié à cet effet ou de s'exprimer par courrier gratuitement
Pour la dialogue et la réflexion collective :
Réunions publiques ouvertes à tous - Application des protocoles sanitaires en vigueur
- 14/01/2022 à La Capelle : réunion de lancement à 17h30 salle Hennabelle,
- 18/01/2022 à Etroingt : réunion avec un focus thématique agriculture et environnement à 14h00 salle des fêtes,
- 25/01/2022 à Laon : réunion avec un focus thématique économie et mobilité à 18h00 salle de l'Hippodrome,
- 03/02/2022 à La Capelle : atelier contournement de La Capelle à 18h00 salle Hennabelle,
- 15/02/2022 à Grandloup et Fay : atelier contournement de Froidmont-Coharville à 18h00 salle de polyvalente.
Présentation lors de ses deux réunions des enjeux et fuseaux potentiels de passage, puis échanges avec les habitants sur leur connaissance du terrain, leurs souhaits et leurs points d'attention.
- 24/02/2022 à Marle : atelier d'usagers de la RN2 à 18h00 salle des fêtes.
Discussions pour approfondir les besoins de déplacement et les scénarios d'aménagement,
- 10/03/2021 à Vervins : réunion de partage des contributions au public à 17h30 salle des fêtes
- Circulation du véhicule RN2 : circuits et horaires disponibles sur rn2.fr et sur le site facebook.
Les avis, questions, contributions, propositions du public peuvent être déposés :
- sur le site : https://www.rn2.fr, à l'adresse mail : m2@developpement-durable.gouv.fr, par voie postale : DREAL Hauts-de-France - Concertation RN2, 56 rue Jules Barni - 60840 ANNECY CEDEX 1
- à l'adresse mail des garants de la CNDP : m2@garant-cndp.fr ou par voie postale : Commission Nationale du Débat Public - garants RN2, 244 Bd Saint Germain - 75007 PARIS.
Bilan des garants
A l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'un mois, les garants transmettront leur bilan qui sera publié sur les sites internet de la CNDP et de la DREAL Hauts-de-France. (Art. L121-16-1 du code de l'environnement et Art. R121-23 du décret 2017-626 du 25 avril 2017)
Le choix / la décision du maître d'ouvrage à l'issue de la concertation préalable
La DREAL publiera dans un délai de 2 mois à compter de la publication du bilan des garants sur son site internet, les mesures qu'elle jugera nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. (Art. L121-16 du code de l'environnement et Art. R121-24 du décret 2017-626 du 25 avril 2017)

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES



PRÉFET DU NORD

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

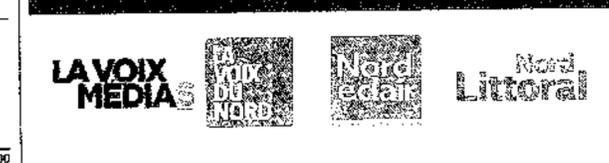
Communes d'HORDAIN ET LIEU-SAINT-AMAND
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société DICKSON CONSTANT, dont le siège social est situé 10 rue du Château - ZI de la Piletaria - 59290 WASQUEHAL a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une usine de tissage et le permis de construire un entrepôt de stockage situés sur les communes d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND :
A - au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, des activités principales soumises à autorisation ainsi que des activités soumises à enregistrement et à déclaration,
B - au titre du permis de construire
La demande de permis de construire n° PC 05831321C0095 a été déposée en mairie d'HORDAIN le 29 avril 2021.
La demande de permis de construire n° PC 05834821C0003 a été déposée en mairie de LIEU-SAINT-AMAND le 29 avril 2021.
Ces demandes seront soumises à l'enquête publique unique en mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND pendant trente-six jours consécutifs, soit du lundi 20 décembre 2021 au lundi 24 janvier 2022, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).
Celles-ci pourront également être transmises :
- par voie électronique en les consignnant sur le registre dématérialisé à l'adresse : https://participation.proxiterritoires.fr/dickson-constant-hordain
En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : dickson-constant-hordain@mail.proxiterritoires.fr (préciser en objet: dossier DICKSON CONSTANT).
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,
- par voie postale en mairie d'HORDAIN (59111), 11 Grand Place ou LIEU-SAINT-AMAND (59111), Avenue de la République - à l'attention de Monsieur Jean BERNARD, commissaire-enquêteur.
Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.
Monsieur Jean BERNARD, conservateur des hypothèques, retraité, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :
HORDAIN siège de l'enquête, 11 Grand Place :
- le lundi 20 décembre 2021 de 8h30 à 12h00
- le samedi 8 janvier 2022 de 8h30 à 12h00
- le mardi 18 janvier 2022 de 14h00 à 17h30
- le lundi 24 janvier 2022 de 14h00 à 17h30
LIEU-SAINT-AMAND, Avenue de la République :
- le mercredi 29 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 14 janvier 2022 de 8h30 à 12h00
Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :
https://nord.gouv.fr/cepe-industries-autorisations-2021 et sur le site internet du registre dématérialisé : https://participation.proxiterritoires.fr/dickson-constant-hordain
Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.
Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Eric STEVENS, responsable HSE - Tél. : 06.19.67.01.45 - Courriel : estevens@dickson-constant.com
La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 24 janvier 2022 à 17h30 (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : https://nord.gouv.fr/cepe-industries-autorisations-2021, à la préfecture du Nord ainsi que dans les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, lieux de l'enquête publique unique, pendant une durée d'un an.
A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND rendront leur décision d'accord ou de refus de permis de construire qui pourront, par dérogation, recevoir exécution avant la délivrance de l'autorisation environnementale.

ENTREPRISES, PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LÉGALE SOUS 48H DANS UN SUPPORT HABILITÉ. Publication du lundi au samedi



Nous vous garantissons le respect de vos obligations légales.
Nous nous adaptons à votre besoin de diffusion, locale ou régionale, selon vos objectifs.
Envoyez vos demandes d'insertion :
- par mail : annonces@lavoixdunordpublicite.fr
- par fax : 0 820 00 62 59
Réception des éléments: J-3 avant 12h



CETTE ANNÉE C'EST FACILE DE JOUER AU PÈRE NOËL
Rendez-vous sur noeldesdeshertes.fr
Noël des desherites

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Arrêté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020. Prix Unitaire ht à la ligne par colonne : Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

17-4

LE CARNET

AVIS DE DÉCÈS

WATTRELOS

« Je quitte ceux que j'aime, pour retrouver ceux que j'ai aimés ».

Madame Marie-Thérèse VRECK

née ESNARD

veuve de Pierre VRECK

Médaille et retraitée de la Lainière de Roubaix

s'est endormie dans sa 100e année, à Bavay, le lundi 20 décembre 2021.

Jean-Pierre et Françoise VRECK-DUPONT,
Patrick et Rosine BURIEZ-VRECK,
ses enfants

Laurent VRECK et Nathalie GUINET, Violette, Romain,
Thomas BURIEZ et Morgane BASTARD, Lucile, Noc, Armel,
Hélène BURIEZ et Thibaut DUQUESNOY, Margaux, Lucie,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants
Et toute la famille,

vous invitent à participer ou à vous unir par la pensée à la célébration
religieuse des funérailles qui aura lieu le vendredi 24 décembre 2021, à
9 h 30, en l'église Saint-Vaast, place Carnot à Leers, suivie de
l'inhumation au cimetière du Centre à Wattrelos (entrée rue de Leers).
Assemblée à l'église à 9 h 15.

Dans l'attente de ses funérailles, Madame Marie-Thérèse VRECK
repose au funérarium Constant-Milazzo, 68, rue de Lys à Leers (face
au château d'eau), ouvert de 9 heures à 19 heures.

Pompes Funèbres CONSTANT-MILAZZO
03.20.75.31.34 - LEERS - 68, rue de Lys et 1, place Carnot

WATTRELOS

Michèle CARULAUX,
Robert et Françoise DERYNCK-LAHAYE, son oncle
Marie-Pierre DERYNCK, sa tante
Toute la famille,

Ainsi que tous ceux qui l'ont connu et estimé,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Didier DERYNCK

survenu à Wattrelos, le 20 décembre 2021, à l'âge de 63 ans.

Ses funérailles seront célébrées le lundi 27 décembre 2021, à 9 h 30,
au crématorium de Wattrelos, 316, rue de Leers.

Dans l'attente de ses funérailles, Didier repose au funérarium du
Créancier, 11, rue de Toul à Wattrelos.
Visites mercredi et jeudi, de 9 heures à 18 heures.

Vos messages de condoléances peuvent être déposés pour la famille
sur le site internet www.pompesfunebres-wattrelos.fr dans la rubrique
« condoléances ».

59150 Wattrelos - 141, rue Georges-Philippot

Pompes Funèbres Valérie VAN WYNSBERGHE
261, rue Carnot (Laboureur) - WATTRELOS
03.29.02.36.37

Fermeture du service NECROLOGIE

les samedis 25 décembre 2021

et 1^{er} janvier 2022

Pour les avis à paraître les dimanches
26 décembre et 2 janvier, transmettez-nous
vos demandes d'insertion au plus tard

- le vendredi précédent pour les avis de décès.

- le jeudi précédent pour les remerciements
et avis de messe - pensée.

Le journal ne paraîtra pas
le samedi 1^{er} janvier 2022.

HEM

Odile PICON

est décédée à Tourcoing, le 19 décembre 2021, dans sa 62e année.

Les funérailles seront célébrées le vendredi 24 décembre 2021, à
11 heures, en l'église Saint-Comaille à Hem, assemblée à l'église à
10 h 50. L'offrande en fin de cérémonie tiendra lieu de condoléances.
Selon la volonté de la défunte son corps sera inhumé au crématorium
de Wattrelos (rue de Leers), et ses cendres reposeront au cimetière de
Hem sur la sépulture familiale.

Odile repose au funérarium, 11, rue de Toul à Wattrelos, visites de
9 heures à 18 heures.

De la part de :

Ses frères, sœur †, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
Tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

Pompes Funèbres COLLET 03.20.70.27.82
ROUBAIX - 242, bd de Strasbourg
WATTRELOS - 52, rue Carnot

LEERS

Monsieur Pierre OUTREMAN †,

Bertrand et Diana OUTREMAN-DE PREFESTER et leur famille,
Nathalie VERWEE-OUTREMAN et sa famille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Pierre OUTREMAN

née Claudine BRION

survenu à Roubaix le 20 décembre 2021 dans sa 87e année.

La célébration des funérailles aura lieu le vendredi 24 décembre 2021
à 11 heures en l'église Saint-Vaast à Leers.

Dans l'attente de ses funérailles, Claudine repose aux salons
funéraires Christian Magré, 1, rue Roger Salengro à Leers.
Ouverts de 9 heures à 19 heures.

Pompes Funèbres Christian MAGRÉ
Leers et Lys Lez Lannoy 03.20.83.64.64
www.pompes-funebres-magre.fr



CHER ABONNÉ

**Vous avez une question
concernant votre abonnement ?**

Contactez votre Service Clients

Par téléphone
en appelant le

23 66 380 300



Par mail :
servicedclients@lavoixdunord.fr

VISITEZ NOTRE SITE www.lavoixdunord.fr

Retrouvez
l'ensemble de nos avis de décès
sur notre site libramemoria.com

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Arrêté modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.
Prix Unitaire HT à la ligne par colonne : Nord 5,14 euros - Pas-de-Calais 5,14 euros.

COMMUNES D'HORDAIN ET LIEU-SAINT-AMAND

PRÉFET
DU NORD

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Communes d'HORDAIN ET LIEU-SAINT-AMAND

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société DICKSON CONSTANT, dont le siège social est situé 10 rue du Château - ZI de la
Pliaterie - 59298 WASQUEHAL a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environ-
nementale d'exploiter une usine de tissage et le permis de construire un entrepôt de stock-
age situés sur les communes d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND :

A - au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environne-
ment, des activités principales soumises à autorisation ainsi que des activités soumises à
enregistrement et à déclaration,
B - au titre du permis de construire

La demande de permis de construire n° PC 05931321C0005 a été déposée en mairie d'HOR-
DAIN le 29 avril 2021.

La demande de permis de construire n° PC 05934821C0009 a été déposée en mairie de LIEU-
SAINT-AMAND le 29 avril 2021.

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique unique en mairies d'HORDAIN et LIEU-
SAINT-AMAND pendant trente-six jours consécutifs, soit du lundi 28 décembre 2021 au
lundi 24 janvier 2022, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant
l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que
l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse à cet avis, tous les jours
ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre
ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).
Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en le consignait sur le registre dématérialisé à l'adresse :
<https://participation.proxiterritoires.fr/dickson-constant-hordain>

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé une adresse courriel de secours est
mise à disposition du public : dickson-constant-hordain@mail.proxiterritoires.fr (préciser
en objet : dossier DICKSON CONSTANT).

- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences,
- par voie postale en mairie d'HORDAIN (59111), 11 Grand Place ou LIEU-SAINT-AMAND
(59111), Avenue de la République - à l'attention de Monsieur Jean BERNARD, commissaire-
enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement
accessibles sur le site internet.

Monsieur Jean BERNARD, conservateur des hypothèques, retraité, en sa qualité de com-
missaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies d'HORDAIN et LIEU-
SAINT-AMAND, au Bau de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

HORDAIN siège de l'enquête, 11 Grand Place :

- le lundi 20 décembre 2021 de 8h30 à 12h00

- le samedi 8 janvier 2022 de 8h30 à 12h00

- le mardi 18 janvier 2022 de 14h00 à 17h30

- le lundi 24 janvier 2022 de 14h00 à 17h30

LIEU-SAINT-AMAND, Avenue de la République :

- le mercredi 29 décembre 2021 de 14h00 à 17h00

- le vendredi 14 janvier 2022 de 8h30 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur
le site internet des services de l'Etat dans le Nord :

<http://nord.gouv.fr/lepe-industries-autorisations-2021> et sur le site internet du registre dé-
matérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/dickson-constant-hordain>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier
dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans
Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de
Monsieur Eric STEVENS, responsable HSE - Tél. : 06.19.67.81.45 -

Courriel : estevens@dickson-constant.com

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 24 janvier 2022 à 17h30 (y compris pour le registre
dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition
du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/lepe-industries-autorisations-2021>, à la préfecture du Nord ainsi que dans les mairies d'HORDAIN
et LIEU-SAINT-AMAND, lieux de l'enquête publique unique, pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environne-
mentale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de
l'environnement. Les mairies d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND rendront leur décision
d'accord ou de refus de permis de construire qui pourront, par dérogation, recevoir execu-
tion avant la délivrance de l'autorisation environnementale.

1623193300

**CETTE ANNÉE
C'EST FACILE
DE JOUER
AU PÈRE NOËL**

Rendez-vous sur noeldesdeshertes.fr

Vous pouvez également faire un don au
carnet de Noël à l'adresse : carne.noel@lavoixdunord.fr
4, rue de l'Université - Paris, la capitale
Le Vieux du Nord - 1, rue des déshertes - 8
place du Général de Gaulle - 59000 Lille - F.

Noël
des déshertes

REGISTRE NUMERIQUE

REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



REGISTRE NUMERIQUE

dickson constant hordain

Rapport de paramétrage du registre

Rapport généré le 15/12/2021 à 10h22

État de paramétrage du registre

Procédure

- **Numéro** : 788
- **Type** : Enquête publique
- **Titre** : dickson constant hordain
- **Date d'ouverture**: 20/12/2021 08:30:00, (*fuseau Europe/Paris*)
- **Date de clôture**: 24/01/2022 17:30:00, (*fuseau Europe/Paris*)

Adresses

- **Registre Numérique**:
<https://participation.proxiterritoires.fr/>
- **Adresse e-mail de dépôt des contributions**: dickson-constant-hordain@mail.proxiterritoires.fr

Moyens de participation

- **Dépôt sur registre numérique (formulaire)**: activé
- **Intégration des contributions reçues par e-mail**: activée
- **Intégration des contributions papier**: activée
- **Intégration des contributions courrier**: activée
- **Contributions "hors délais"**: acceptées

Publication/Modération

- **Publication**: modération semi-automatisée avec contrôle des contenus

- **E-mail de confirmation du dépôt:** activé
- **Vérification adresse e-mail déposant:** activé
- **Mode anonymat:** partiel
- **Anonymat déposant e-mail:** Oui, mais question posée lors de la vérification adresse e-mail.
- **Visibilité des contributions:** ne sont plus visibles après clôture
- **Publication contributions "papier":** activée
- **Provenance des contributions:** affichée
- **Numérotation des contributions:** masquée
- **Mention contribution en attente de publication :** masquée
- **Mention contribution modérée :** masquée
- **Motif de modération :** masqué
- **Affichage des contributions:** pagination
- **Accès au détail des contributions:** Le lien "en savoir plus" ouvre le détail de la contribution dans une nouvelle page
- **Nombre de contributions par page :** 20

Dossier d'enquête

- **Visibilité:** Le dossier sera accessible au public dès l'ouverture de la procédure jusqu' à la clôture.
- **Archive du dossier:** non activée

Télépermanences

- **Télépermanences en visio:** désactivées
- **Télépermanences téléphoniques:** désactivées
- **Permanences sur RDV:** désactivées

Ann. 1413

Sujet : Principaux échanges avec les administrations et nos contacts locaux pour le projet d'Hordain.

De : DEHOUCK, Jean-François <jfdehouck@dickson-constant.com>

Date : 05/01/2022, 22:09

Pour : "jean.bernard11@wanadoo.fr" <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Copie à : "CLORENNEC, Bertrand" <bclorennec@dickson-constant.com>, "STEVENS, Eric" <estevens@dickson-constant.com>

Bonjour Mr Bernard,

Comme prévu, vous trouverez ci-joint les grandes « dates » de nos réunions et les noms des interlocuteurs que nous avons eus pour notre projet d'Hordain.

- Octobre – Décembre 2020 : Nombreux contacts avec NFI (Nord France Invest Mr Pitollet et Mme Carlot) mais aussi avec la CAPH (Mr Bavay Maire d'Hordain et à l'époque Mr Davy Notot en charge du dévelpt économique au sein de la CAPH).
- 3 décembre 2020 : Signature compromis de vente
- 14 décembre 2020 : 1^{ère} réunion de travail pour présenter le projet avec Sous-préfecture, DREAL, SDIS, DDTM, CAPH, Mairie, ... Discussion sur les aspects Autorisation préfectorale, Permis de construire, ...
- 22 décembre 2020 : 1^{ère} réunion de travail avec Mr Cristante (Région pour point Emploi – Formation – Recrutement – Mobilité)
- 12 janvier 2021 : Réunion Suez Noréade pour aspect assainissement sur site d'Hordain.
- 15 janvier : Table ronde recrutement dans la salle Nelson Mandela de la mairie d'Hordain avec les partenaires suivants : Pôle Emploi (Mr Thierry Danhiez) – Cap Emploi – Département – Région – Organisme de formation Informa – Proch'Emploi – Alliance Emploi - ...
- 15 janvier : Réunion SDIS et DREAL pour étude implantation Entrepôt et mise en sécurisation de la partie « usine » avec création voirie de contournement du bâtiment
- 20 janvier : Organisation visite site de Wasquehal pour comprendre notre métier aux entreprises en charge de recruter les profils que nous souhaitons.
- 19 février : Dépôt des ICPE Déclaratifs pour le démarrage de la 1^{ère} phase de production Ourdissage – Tissage dans la partie usine
- Février – Mars : Travail avec Bureau Veritas et Verdi ingénierie pour les études Faune et Flore et documentation ICPE pour autorisation préfectorale
- Mars : Travail avec Cabinet d'architecte « Blaq Architectures » pour établissement des plans « définitifs » en fonction des recommandations obtenues auprès de la DREAL, du SDIS, ...
- 1^{er} recrutement en mars pour séquence de formation pour 15 personnes
- Avril : Dépôt conjoint du permis de construire et de la demande ICPE
- Mai 2021 : Démarrage production ourdissage et tissage suite à la fin des 1^{er} travaux de mise en œuvre
- Juin 2021 : 1^{ers} retours de la DREAL suite dépôt dossier ICPE et réponses dans la foulée.
- Juin 2021 : Passage sur France 3 Région pour exposer le travail exemplaire conjoint Dickson – Pôle Emploi pour les recrutements avec le système MRS (Méthode de Recherche par Simulation)
- Juin 2021 : 2nd vague de recrutement pour le site d'Hordain (15 personnes supplémentaires)
- Juillet 2021 : 3^{ème} vague de recrutement pour le site d'Hordain (10 personnes supplémentaires)
- Août 2021 : 2nd retour de la DREAL par rapport à notre demande ICPE. Echange en Septembre notamment avec la DDTM pour 2 points bloquants : Zone humide + lézards des murailles.
- 7 Octobre 2021 : Passage sur le 20H de France 2 pour expliquer notre politique de croissance et nos nombreux recrutements en cours
- Octobre 2021 : Finalisation des propositions pour répondre aux 2 problématiques restantes pour le dossier ICPE.
- Octobre 2021 : 4^{ème} vague de recrutement (10 personnes supplémentaires)
- Dépôt définitif du dossier pour ouverture enquête publique courant novembre 2021
- 3 décembre 2021 : Obtention du trophée industriel d'investissement International – CCI Hauts de France
Trophée remis une fois tous les 3 ans

- 3 décembre 2021 : Visite de Mme Panier Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie accompagnée de Mme Amélie PUCCINELLI, sous-préfète, secrétaire générale adjointe de la préfecture du Nord
- Enquête publique en cours sur décembre – janvier 2022.
- Janvier 2022 : 5^{ème} vague de recrutement - 15 personnes

Nombreux articles de presse relatant notre projet d'Hordain et nos besoins de recrutements dans plusieurs presses et sites Internet.

Il est à noter que nous sommes régulièrement en échanges réguliers pour ce projet avec plusieurs acteurs principaux que sont :

Mme Valérie Six, Députée du Nord

Mme Christiane Henniaux, Cheffe du bureau Développement Territorial Sous-préfecture Valenciennes

Mr Frédéric Motte, conseiller régional délégué à la « transformation de l'économie régionale »

Mr Philippe Beauchamps, conseiller régional délégué au financement des entreprises

Mr Lorenzo Cristante, Conseil régional en charge des projets formation et aide aux entreprises pour le recrutement

Mr Yann Pitollet, Directeur de Nord France Invest

Mme Céline Carlot, Directrice projets de Nord France Invest

Mr Aymeric Robin, Président de la CAPH et notamment participation de Dickson au salon de promotion Made in Hainaut en mai dernier

Mr Arnaud Bavay, Maire d'Hordain avec qui nous avons des relations régulières

Mme Isabelle Liberkowski, DREAL Valenciennes

Mr Thierry Danhiez, Directeur Pôle Emploi de Denain

J'espère que ces éléments vous seront utiles. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien à vous,

Jean-François DEHOUCK

Sujet : enquête publique DICKSON-CONSTANT

De : Emilie VANDEVILLE <emilie@mairie-lieu-saint-amand.fr>

Date : 19/01/2022, 10:29

Pour : "jean.bernard11@wanadoo.fr" <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Bonjour,

Je souhaite vous informer que Monsieur Jean-Michel DENHEZ, Maire de Lieu Saint Amand, émet
aucun avis sur l'enquête publique de la société DICKSON CONSTANT.

Cordialement.

Madame Émilie VANDEVILLE

Mairie de Lieu-Saint-Amand

Tél: 03 27 35 70 00



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

Ann. 16.3

Sujet : RE: Re : enquête publique DICKSON-CONSTANT

De : Emilie VANDEVILLE <emilie@mairie-lieu-saint-amand.fr>

Date : 19/01/2022, 11:35

Pour : "jean.bernard11@wanadoo.fr" <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Bonjour,

Non pas de date de conseil municipal déterminée à ce jour.

Cordialement.

Madame Émilie VANDEVILLE

Mairie de Lieu-Saint-Amand

Tél: 03 27 35 70 00

Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

De : jean.bernard11@wanadoo.fr <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Envoyé : mercredi 19 janvier 2022 11:06

À : Emilie VANDEVILLE <emilie@mairie-lieu-saint-amand.fr>

Objet : Re : enquête publique DICKSON-CONSTANT

Merci mais connaît-on la date du prochain conseil ?

Envoyé depuis mon téléphone Orange

----- Message original -----

De : Emilie VANDEVILLE <emilie@mairie-lieu-saint-amand.fr>

Date : mer. 19 janv. 2022 à 10:38

À : jean.bernard11@wanadoo.fr

Objet : enquête publique DICKSON-CONSTANT

Ann 16-4

Sujet : Fwd: Enquête publique DICKSON CONSTANT
De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>
Date : 25/01/2022, 17:37
Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

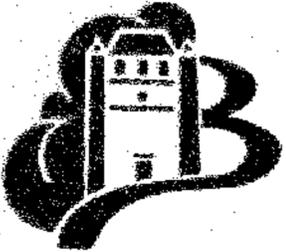
Sujet : [INTERNET] Enquête publique DICKSON CONSTANT
Date : Tue, 25 Jan 2022 16:25:46 +0100
De : Olivier Boulanger <boulanger.olivier@mairie-bouchain.fr>
Pour : juliette.milon@nord.gouv.fr

Madame,

Je tiens à vous informer que le dossier déposé par la société DICKSON CONSTANT en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter et le permis de construire un entrepôt de stockage sur les communes de Hordain et Lieu saint Amand, n'a pas fait l'objet d'une délibération du conseil municipal de Bouchain et ne le sera pas dans les 15 prochains jours.

Cordialement

Olivier BOULANGER
Adjoint au D.G.S.
Mairie de BOUCHAIN
boulanger.olivier@mairie-bouchain.fr
Tél. 03 27 21 71 38



Garanti sans virus. www.avast.com

Ann. 14-5

Sujet : Fwd: Société Dickson constant

De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Date : 25/01/2022, 17:39

Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Société Dickson constant

Date : Tue, 25 Jan 2022 16:37:54 +0100 (CET)

De : mairie-iwuy <mairie-iwuy@wanadoo.fr>

Répondre à : mairie-iwuy <mairie-iwuy@wanadoo.fr>

Pour : Juliette MILON <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Madame Milion,

Je fais suite à notre conversation téléphonique de ce jour.

La commune d'Iwuy n'a pas délibéré ni inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal (7 Février 2022) l'avis sur la demande d'autorisation environnementale afin d'exploiter une usine de tissage sur les communes d'hordain et de Lieu Saint Amand.

Je vous transmets jeudi le certificat d'affichage.

Cordialement

ML VERSTAEN

Service urbanisme

Ann. 16.6

Sujet : Fwd: Enquête publique société DICKSON CONSTANT

De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Date : 25/01/2022, 17:42

Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique société DICKSON CONSTANT

Date : Tue, 25 Jan 2022 17:03:06 +0100 (CET)

De : . MAIRIE DE MARQUETTE EN OSTREVANT <mair.marq@orange.fr>

Pour : juliette.milon@nord.gouv.fr

Bonjour,

Pour faire suite à l'enquête publique unique sur la demande présentée par la société DICKSON CONSTANT en vue d'obtenir l'autorisation environnementale afin d'exploiter une usine de tissage située sur les communes d'HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND, je vous informe qu'aucune délibération n'a été prise à ce sujet par le Conseil Municipal de la commune de Marquette-en-Ostrevant et qu'aucune séance n'est prévue dans les 15 prochains jours.

En espérant avoir répondu à vos attentes et vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,



Melle Audrey WATERLOT

Mairie de et à Marquette-en-Ostrevant

Tél : 03.27.21.34.34

ASMA-16-7

Sujet : ENQUETE PUBLIQUE Société Dickson Constant

De : Hélène Autréau <neuvilledgs@gmail.com>

Date : 28/01/2022, 12:04

Pour : jean.bernard11@wanadoo.fr

Monsieur,

Je vous confirme que le Conseil Municipal n'a pas délibéré sur cette enquête et ne délibèrera pas dans les 15 jours qui suivent la clôture de cette enquête.

Cordialement

Hélène Autréau

Directrice Générale des Services

Mairie de Neuville-sur-Escout

Tél : 03 27 44 85 42

Courriel : neuvilledgs@gmail.com



Sujet : Fwd: TR : depuis Marie Wavrechain sousFaulx
De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>
Date : 26/01/2022, 10:45
Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] TR : depuis Marie Wavrechain sousFaulx
Date : Wed, 26 Jan 2022 10:14:10 +0100 (CET)
De : mairie wavrechain sous faulx <mairiewavrechainsousfaulx@orange.fr>
Pour : juliette.milon@nord.gouv.fr

Madame,

Je fais suite à notre entretien téléphonique d'hier concernant l'enquête publique.

D'abord vous trouverez-ci joint le certificat d'affichage.

Ensuite je vous confirme qu'aucune délibération à été prise concernant cette enquête.

Cordialement.

Le secrétariat.

Le : 26 janvier 2022 à 09:42 (GMT +01:00)
De : "mairiewavrechain433@gmail.com" <mairiewavrechain433@gmail.com>
À : "mairiewavrechainsousfaulx@orange.fr" <mairiewavrechainsousfaulx@orange.fr>
Objet : depuis Marie Wavrechain sousFaulx

— Pièces jointes : —

image2020-01-30-063949.pdf

196 Ko

Ann. 14-5

Sujet : Fwd: RE : Re: Enquête publique Dixckson Constant
De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>
Date : 26/01/2022, 16:32
Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Voici le certificat d'affichage de la mairie d'ESTRUN.

Cordialement.

MMe MILON

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] RE : Re: Enquête publique Dixckson Constant
Date : Wed, 26 Jan 2022 16:26:09 +0100 (CET)
De : mairie ESTRUN <mairie.estrun@orange.fr>
Répondre à : mairie ESTRUN <mairie.estrun@orange.fr>
Pour : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Bien à vous.
G Lahure

Le : 26 janvier 2022 à 16:18 (GMT +01:00)
De : "MILON Juliette PREF59" <juliette.milon@nord.gouv.fr>
À : "mairie ESTRUN" <mairie.estrun@orange.fr>
Objet : Re: Enquête publique Dixckson Constant

Monsieur,

Comme convenu, veuillez trouver ci-joint le certificat d'affichage de l'enquête publique DICKSON CONSTANT.

Merci de bien vouloir me le retourner, signé dans les plus brefs délais, par retour de mail svp.

Cordialement

Ann. 16-11

Sujet : Fwd: Enquête publique DICKSON CONSTANT du 20 décembre 2021 au 24 janvier 2022

De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Date : 28/01/2022, 09:27

Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique DICKSON CONSTANT du 20 décembre 2021 au 24 janvier 2022

Date : Thu, 27 Jan 2022 17:24:41 +0100 (CET)

De : Sabrina LESAIN NOYELLES SUR SELLE <slesaint.mairie.noyelles-sur-selle@orange.fr>

Pour : juliette.milon@nord.gouv.fr

Bonjour,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique et à la demande de Monsieur le Maire, je vous informe que le Conseil Municipal n'a pas été saisi quant à un éventuel avis sur la demande d'autorisation formulée par la société DICKSON CONSTANT pour l'exploitation d'une usine de tissage sur les Communes d'HORDAIN et de LIEU SAINT AMAND dans le cadre de l'enquête publique unique ouverte du 20 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Par ailleurs, Monsieur le Maire n'inscrira pas à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal l'avis quant à la demande d'exploitation susvisée, la Municipalité n'émettant aucune remarque ou observation particulière sur le dit projet.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire,

Sabrina LESAIN
Secrétaire de Mairie

— Pièces jointes : —

certificat affichage préfet du nord enquête publique société DICKSON.pdf

44,5 Ko

Jan 16-11

Sujet : Fwd: Enquête publique - Société DICKSON CONSTANT

De : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Date : 28/01/2022, 09:30

Pour : bernard jean <jean.bernard11@wanadoo.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Société DICKSON CONSTANT

Date : Thu, 27 Jan 2022 17:46:34 +0100

De : Florence Hego <sg.mairie.avls@orange.fr>

Pour : MILON Juliette PREF59 <juliette.milon@nord.gouv.fr>

Bonjour Madame,

Je vous confirme, par la présente, que le Conseil Municipal ne s'est pas réuni durant la période de l'enquête publique et qu'aucune date de réunion n'est fixée avant le 8 février 2022. Par conséquent, aucun avis ne sera émis sur la demande d'autorisation présentée par la société DICKSON CONSTANT.

Cordialement,

Florence HEGO
Secrétaire générale
Mairie d'Avesnes Le Sec
1 rue Rouget de l'Isle
59296 Avesnes Le sec
Ligne directe : 03 27 23 43 02
Standart : 03 27 25 65 63

— Pièces jointes : —

sg_mairie_avls.vcf

4 octets

Le 24 janvier 2012 à dix sept heures trente

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné Jean BERNARD déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 36 jours consécutifs du 20 décembre 2021 au 24 janvier 2022 de pendant les heures d'ouverture de Centre administratif de la mairie de HORDAIN au public

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages n°s à)

En outre, j'ai reçu lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. Lettre en date du de M.
2. Lettre en date du de M.
3. Lettre en date du de M.

Le Commissaire enquêteur

[Signature]
Jean BERNARD

Le 24 janvier 2012 à dix sept heures trente

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné Jean BERNARD Commissaire Enquêteur déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 36 jours consécutifs du 20 décembre 2011 au 24 janvier 2012 pendant les heures d'ouverture de la mairie au public et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages n°s à)

En outre, j'ai reçu lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. Lettre en date du de M.
2. Lettre en date du de M.
3. Lettre en date du de M.

le Commissaire enquêteur

Jean BERNARD

DÉPARTEMENT DU NORD
COMMUNES DE HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)

**ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA DEMANDE
UNIQUE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE
ET D'EXPLOITER UNE USINE DE TISSAGE
PRESENTEE PAR DICKSON CONSTANT SAS**

N° E210000105/59

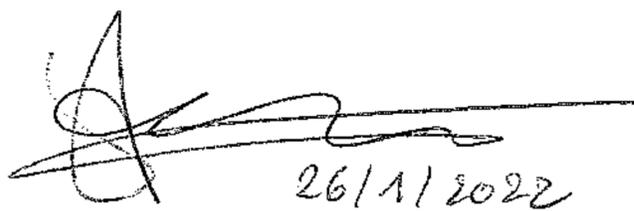
**PROCÈS VERBAL ETABLI PAR LE COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR**

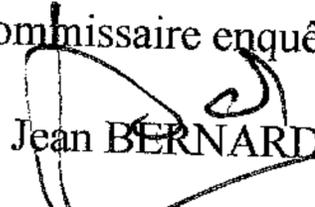
En application des dispositions de l'article R.123-18 du code de l'environnement, le Commissaire enquêteur doit communiquer au responsable du projet, dans le délai de huit jours à compter de la réception du registre d'enquête, les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Le Commissaire enquêteur constate qu'aucune observation n'a été recueillie, tant sur les registres papier déposés dans les communes de HORDAIN et LIEU-SAINT-AMAND que sur le registre dématérialisé, au cours de l'enquête qui s'est déroulée durant 36 jours du 20 décembre 2021 au 24 janvier 2022.

Il constate par ailleurs qu'il a obtenu au cours de l'enquête toutes les précisions susceptibles de l'éclairer sur le projet faisant l'objet de l'enquête.

En conséquence il informe M. Jean-François DEHOUCK, directeur général adjoint, qu'il dispose des éléments nécessaires à l'élaboration de sa conclusion et à la rédaction de son avis.


26/1/2022

Le Commissaire enquêteur

Jean BERNARD

Remis à M. STEVENS, responsable sécurité environnement de la société DICKSON CONSTANT à HORDAIN, en mairie de LIEU-SAINT-AMAND le 26 janvier 2022.